



## Sélection d'un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines



### TERMES DE REFERENCE

**OBJET** : Sélection d'un Cabinet de conseil pour l'harmonisation des statut et règlement du personnel du GIM-UEMOA et du CTMI-UEMOA.

#### 1. CONTEXTE

Les marchés monétiques nationaux des pays francophones d'Afrique de l'Ouest sont pour la plupart à l'état embryonnaire et caractérisés par une absence d'interbancaire entre les systèmes existants, mais leur potentiel d'évolution pour les services monétiques est important. L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est une zone intégrée regroupant les Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Elle présente les caractéristiques essentielles ci-après :

- environ 80 millions d'habitants
- une centaine de banques, établissements financiers et postaux
- un Institut d'émission unique pour les huit Etats, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- une même monnaie, une même langue et une même politique monétaire et de crédit.

Ces spécificités constituent un atout considérable pour le développement de la monétique dans la région.

La BCEAO a initié un important projet de modernisation des systèmes et moyens de paiement dont l'un des volets principaux est la mise en place d'un système interbancaire de paiement et de retrait par carte au sein des huit Etats membres.

Dans le cadre de ce volet pour lequel la BCEAO joue un rôle fédérateur, la mise en place dudit système est assurée pour le compte des banques, établissements financiers et postaux membres, au travers de la création de deux structures interbancaires juridiquement distinctes mais à vocation complémentaire :

- une structure de gouvernance et de tutelle de la monétique régionale constituée en février 2003, sous forme de Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et dénommée le **Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (GIM-UEMOA)**.
- une structure technique ou **Centre de Traitement Monétique Interbancaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CTMI-UEMOA)**, créée en janvier 2005 sous forme de société anonyme.



## *Sélection d'un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines*



### 2. OBJECTIFS

Les banques, établissements financiers et postaux de l'UEMOA qui ont constitué le GIM-UEMOA visent à travers la mise en place de l'interbancaire régionale à :

- développer de manière efficace des moyens modernes de paiement afin d'augmenter leur productivité interne, d'apporter de nouveaux services à la clientèle, et de promouvoir l'utilisation des moyens de paiement modernes ;
- mettre en commun les moyens nécessaires pour le traitement des opérations monétiques, et ainsi éviter la multiplication des investissements, aussi bien humains que matériels ;
- réaliser en commun ou partager la charge des investissements, particulièrement coûteux en monétique.

### 3. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROJET MONETIQUE INTERBANCAIRE

En initiant le projet monétique interbancaire, les membres du GIM-UEMOA se sont fixés les orientations ci-après :

- Développer l'interbancaire monétique entre eux ;
- Faciliter une large acceptation et utilisation de la carte bancaire dans la zone UEMOA;
- Identifier et initier des projets à forte valeur ajoutée autour de la carte bancaire ;
- Réduire le coût de traitement des transactions ;
- Assurer la sécurité du système et réduire le risque systémique ;
- Renforcer les capacités de négociation auprès des émetteurs internationaux (Visa, MasterCard, Amex).

### 4. ORGANISATION ACTUELLE DU PROJET MONETIQUE INTERBANCAIRE

#### 4.1. Organisation institutionnelle

Dans le cadre de l'organisation du projet monétique interbancaire régional, la gestion réglementaire et administrative est assurée par le Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA). Un Centre de Traitement Monétique Interbancaire de l'UEMOA (CTMI-UEMOA) est mis en place et a pour rôle d'assurer pour le compte des banques, établissements financiers et postaux, des fonctionnalités techniques monétiques interbancaires et délégataires. Les missions des deux structures sont indiquées ci-dessous.

#### GIM-UEMOA :

Ses principales missions sont :

- Définition et suivi de la réglementation interbancaire
- Définition et suivi des normes techniques de l'interbancaire
- Elaboration de la tarification interbancaire
- Représentation des membres auprès des émetteurs internationaux (Visa, MasterCard, Amex...)
- Promotion du système monétique interbancaire
- Veille technologique



## Sélection d'un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines



- Formation des membres

Le GIM-UEMOA est dirigé par un Comité de Direction composé de 18 membres choisis parmi les membres. La gestion opérationnelle du GIE est confiée à un Directeur Général.

### CTMI-UEMOA :

Les services proposés par le CTMI-UEMOA sont :

- les services interbancaires (Interopérabilité nationale, régionale et internationale),
- les services délégataires (traitements monétiques bancaires par délégation permanente, partielle ou en secours)
- les services complémentaires (Personnalisation de cartes, Maintenance de parcs GAB, TPE, diverses assistances...)

Le CTMI est une société anonyme gérée par un Conseil d'Administration de 12 membres et un Directeur Général.

### 4.2. Mise en œuvre

Quelques dates importantes sont à rappeler :

- 2002 : Signature des documents fondateurs du projet monétique interbancaire (Protocole d'Accord Interbancaire, Contrat Constitutif et Règlement Intérieur)
- 2004 : Signature de l'Accord de Siège avec le Gouvernement du Sénégal qui confère au GIM-UEMOA le statut d'Organisme International
- 2005 : Le GIM-UEMOA est devenu membre Principal de Visa International et de MasterCard International
- 2006 : Accord pour la compensation des opérations monétiques au niveau du CTMI et le règlement dans STAR-UEMOA
- 2006 : Installation des points d'entrée Visa (VAP) et MasterCard (MIP) au CTMI
- 2006 : Validation des modalités d'adhésion au GIM-UEMOA des Institutions des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)
- 2007 : Emission des premières cartes GIM par BACB (GIM pures) et CBAO (GIM-Visa)
- 2007 : Mise en production de cinq banques au niveau du CTMI
- 2007 : Réalisation d'un diagnostic stratégique et organisationnel du projet monétique interbancaire régional
- 2008 : Tournée d'information et de sensibilisation des membres du GIM-UEMOA
- 2008 : Mise en place du fonctionnement en mode projet GIM/CTMI
- 2008 : Mise sur pied du Comité Marketing et Développement (CMD) et des Comités Monétiques Nationaux (CMN)



## Sélection d'un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines



- 2008 : Certification Visa au niveau du CTMI pour l'acquisition Commerçant GIM-Visa, Emission BRS-GIM-Visa et Acquisition GAB/SMS Attijari Bank Sénégal.

A ce jour, le GIM-UEMOA sponsorise 25 membres auprès de Visa et 27 auprès de MasterCard. En ce qui concerne l'interconnexion des établissements de crédit de la zone UEMOA, 21 banques ont été mises en production au niveau du CTMI.

### 4.3. Structure du capital

**GIM-UEMOA** : GIE sans capital regroupant à ce jour 83 membres qui sont des banques, établissements financiers et postaux, Institutions des Systèmes Financiers Décentralisés et Etablissements de Monnaie Electronique de la zone UEMOA.

**CTMI-UEMOA** : S.A. au capital de 2.179.000.000 FCFA. Actionariat : GIM-UEMOA et 49 membres du GIM-UEMOA.

### 4.4. Organisation actuelle

#### GIM-UEMOA

Le GIM-UEMOA compte à ce jour un effectif de 10 personnes, essentiellement des cadres, réparties sur les différents postes comme suit :

- Direction Générale : 3 personnes (DG, son Assistante et 1 Assistante projet)
- Département Administratif et Financier : 2 personnes (1 Responsable et 1 Assistant)
- Département Informatique et Monétique : 2 personnes (1 Responsable et 1 Assistant)
- Département des Affaires Juridiques et Bancaires : 1 personne
- Un Responsable Marketing et Communication rattaché à la Direction Générale
- Un chauffeur Coursier

#### CTMI-UEMOA

Le CTMI-UEMOA compte à ce jour un effectif de 22 personnes et réparties sur les différents postes ci-après :

- Direction Générale : 2 personnes (DG et son Assistante)
- Pôle Administratif et Financier : 4 personnes (1 Responsable + 3 personnes)
- Pôle Informatique et Technique : 4 personnes (1 Responsable + 3 personnes)
- Pôle Monétique : 6 personnes (1 Responsable + 5 personnes)
- Pôle Support et services (4 personnes)
- 2 chauffeurs



## Sélection d'un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines



### 4.5. Perspectives

Les perspectives du projet monétique interbancaire sont à envisager sous deux angles :

- Assurer la connexion de l'ensemble des banques membres du GIM-UEMOA au Centre de Traitement Monétique Interbancaire (CTMI-UEMOA) pour assurer l'interopérabilité nationale, régionale et internationale ;
- Vulgariser massivement l'utilisation et l'acceptation de la carte bancaire GIM de manière à en faire un véritable instrument de paiement dans la zone UEMOA.

## 5. DESCRIPTION DE LA PRESTATION DEMANDEE

### 5.1. Objectifs visés par la présente consultation

Le GIM-UEMOA et le CTMI-UEMOA s'appuient fortement sur la compétence, la conscience élevée et l'engagement du personnel autour des objectifs définis (point 2) pour mener à bien leur mission.

La présente mission aura donc pour **objectif principal** l'examen et la validation du projet de statut et du règlement du personnel rédigé par les deux structures.

Les objectifs spécifiques de la mission seront de :

1. Vérifier la conformité des statut et règlement du personnel, rédigés par les deux structures, aux lois et règlements régissant le personnel
2. Valider et compléter les aspects généraux légaux et réglementaires concernant tout le personnel.
3. Harmoniser les règlements et statut du personnel des deux structures sur les points pouvant être harmonisés
4. Tenir compte des particularités spécifiques au personnel sénégalais et non sénégalais quant aux obligations légales et réglementaires.

### 5.2. Résultats attendus

Les résultats attendus au terme de cette mission d'harmonisation, sont les suivants :

- 1- un diagnostic complet des documents fournis avec une mise en relief des points conformes à la réglementation relative au personnel et ceux nécessitant une amélioration.
- 2- statut et règlement du personnel du GIM-UEMOA harmonisés.
- 3- statut et règlement du personnel du CTMI-UEMOA harmonisés.

### 5.3. Profil du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit être une personne morale (cabinet ou bureau d'études). Il doit proposer une équipe répondant aux critères suivants en termes d'expertise :

- **Formation** : Etre titulaire d'un diplôme supérieur en Droit du Travail et Droit social (**au moins Inspecteur du Travail**),
- **Expérience** : Avoir : (i) au moins dix (10) années d'expérience pertinente dans la gestion des ressources humaines, (ii) une expérience confirmée dans le domaine du conseil en droit social et droit du travail, (iv) une excellente connaissance du droit du travail et du droit social et du fonctionnement des structures du projet monétique sous-régional et de ses enjeux.



## Sélection d'un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines



- **Références** : Disposer de références précises confirmées en droit social, en droit du travail et gestion des ressources humaines, au nombre de trois au moins, en précisant les mandats et les durées respectifs ainsi que les résultats obtenus.
- **Connaissance de langues** : Avoir une bonne connaissance du français.

### 6. RAPPORTS

Le Cabinet ou le bureau d'études retenu devra fournir un rapport comportant les points spécifiques ci – après :

- La compréhension de la mission
- La méthodologie mise en œuvre pour réaliser l'étude,
- Les références utilisées,
- Les documents finaux fournis au GIM-UEMOA et au CTMI-UEMOA

### 7. PREPARATION ET PRESENTATION

#### 7.1. Préparation de la soumission

Pour la préparation de sa soumission et pour toutes informations complémentaires, le cabinet ou le bureau d'études peut entrer en contact avec le GIM-UEMOA ou le CTMI-UEMOA:

Adresse géographique : Lot P10, Ouest Foire, Route de l'Aéroport – Face Cité BCEAO

Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)

GIM-UEMOA : Tél. (221) 33 869 48 98 - (221) 33 820 54 64 - Fax (221) 33 820 54 65

E-mail : [gim-uemoa@gim-uemoa.org](mailto:gim-uemoa@gim-uemoa.org)

CTMI-UEMOA : Tél. (221) 33 869 95 95 - Fax (221) 33 869 95 96 – E-mail : [ctmi-uemoa@ctmi-uemoa.com](mailto:ctmi-uemoa@ctmi-uemoa.com)

#### 7.2. Présentation de la soumission

Le soumissionnaire fournira dans deux enveloppes séparées une offre technique et une offre financière :

- **L'offre technique** comprendra une note de compréhension des termes de référence, la méthodologie proposée, les différents livrables, un planning d'exécution, le curriculum vitae et les références du soumissionnaire. Elle doit être sur support papier en cinq exemplaires et sur CD ROM au format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre technique ».
- **L'offre financière** donnera les coûts unitaires et le coût total de la prestation libellés en FCFA. Elle doit être sur support papier en cinq exemplaires et sur CD ROM en format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre financière ».
- **Un avant-projet de contrat.**

*[Il est porté à la connaissance des soumissionnaires relativement audit contrat, que le règlement des litiges sera soumis à un tribunal arbitral.*

*A défaut de l'adoption par les soumissionnaires de cette clause compromissoire, le tribunal compétent sera celui du siège du client, en l'occurrence le tribunal de Dakar. Le contrat est de ce fait régi par la loi sénégalaise. Aucune dérogation ne sera admise.]*



## Sélection d'un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines



Les deux enveloppes et l'avant projet de contrat seront insérés dans une grande enveloppe portant les mentions suivantes :

« Etude pour l'harmonisation et la validation des statut et règlement du personnel du GIM-UEMOA et du CTMI-UEMOA »

Cette grande enveloppe ne devra comporter aucun marquage extérieur permettant de reconnaître le soumissionnaire.

### 7.3. Délai et lieu de dépôt

Les offres devront être déposées au GIM-UEMOA et adressée à :

**Monsieur le Directeur Général du GIM-UEMOA**

**Lot P10, Ouest Foire, Route de l'Aéroport – Face Cité BCEAO**

**Boîte Postale : 8853 Dakar Yoff (Sénégal)**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **31 Octobre 2008 à 15 heures GMT**. Toute offre parvenue après la date limite et l'heure indiquées sera considérée comme irrecevable.

### 7.4. Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre vingt-dix (90) jours.

## 8. MODALITES DE SELECTION

Le GIM-UEMOA et le CTMI-UEMOA souhaitent faire appel à un cabinet qualifié et expérimenté qui sera choisi par le Comité constitué par le GIM/CTMI.

La grille de notation qui sera appliquée pour évaluer les offres est la suivante :

<b>1. Offre Technique</b>	<b>70</b>
Expérience générale dans le domaine	15
Qualifications et compétences	30
Références	10
Méthodologie	15
<b>2. Offre Financière</b>	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>